

ÉTABLISSEMENTS FONCTIONNELS DU GROUPE 3 DONT LE BUDGET EST SUPÉRIEUR À 125 MILLIONS D'EUROS

1. Centres hospitaliers d'Antibes - Juan-les-Pins, de Puget-Théniérs, Pôle Santé Vallauris Golfe Juan et ESMS d'Entrevaux (direction commune) - 06 - ;
2. Centres hospitaliers de Sens, Joigny et Villeneuve-sur-Yonne (direction commune) - 89 - ;
3. Centre hospitalier de Moulins-Yzeure et maison d'accueil spécialisée d'Yzeure (direction commune) - 03 ;
4. Centre Hospitalier de Vichy - 03 ;
5. Centre hospitalier de Fréjus Saint Raphaël, de Saint Tropez, EHPAD de Grimaud et de Cogolin (direction commune) - 83 ;
6. CHS "Saint-Ylie-Jura" à Dôle, EPES d'Étapes à Dole, centre hospitalier de Novillars, EHPAD de Mamirolle, EPSMS « Solidarité Doubs handicap » à Besançon (25) (direction commune) – 39 ;
7. Centre hospitalier d'Abbeville, CHI de la Baie de Somme et EHPAD de Cayeux-sur-Mer (direction commune) – 80 ;
8. Centre hospitalier de Tourcoing – 59 ;
9. Centres hospitaliers de Vienne, de Beaurepaire, de Condrieu, du Pilat Rhodanien à Pélussin et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Beaurepaire (direction commune) - 38 ;
10. Centre Hospitalier de Bastia - 20 ;
11. Centres hospitaliers du Puy-en-Velay, de Craponne-sur-Arzon, EHPAD de La Chaise-Dieu, d'Allègre et de Saint-Paulien (direction commune) - 43 ;
12. Centre hospitalier de Dreux - 28 ;
13. Centre hospitalier « Guillaume Régnier » à Rennes - 35 ;
14. Centres hospitaliers d'Albi, de Gaillac, de Graulhet et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Rabastens (direction commune) - 81 ;

15. Centre hospitalier de Sambre-Avesnois de Maubeuge et Felleries-Liessies (direction commune) - 59 ;
16. Centre hospitalier de Montauban - 82 ;
17. Centres hospitaliers d'Alès-Cévennes et de Pontails (direction commune) - 30 ;
18. Groupement hospitalier Portes de Provence et centre hospitalier intercommunal de Bourg-Saint-Andéol-Viviers (direction commune) - 26 ;
19. Centres hospitaliers de l'Agglomération Montargoise, de Beaune-la-Rolande et EHPAD Dordives (direction commune) - 45 ;
20. Centre hospitalier du Rouvray et du Bois Petit à Sotteville-Lès-Rouen (direction commune) - 76 ;
21. Centres hospitaliers de Saverne, de Sarrebourg, CRS d'Abreschviller-Niderviller et EHPAD de Sarre-Union (direction commune) - 67 ;
22. Centre hospitalier Montfavet à Avignon et EHPAD de Sorgues (direction commune) - 84 - ;
23. Centres hospitaliers de Lisieux, Pont l'Evêque et Vimoutiers et EPMS d'Orbec-en-Auge (direction commune) - 14 ;
24. Centre hospitalier du Centre-Bretagne, de Guémené-sur-Scorff et MAS de Guémené-sur-Scorff (direction commune) - 56 ;
25. Centre Hospitalier d'Ajaccio - 20 ;
26. CHI des Vallées de l'Ariège et centre hospitalier « Jules Rousse » à Tarascon sur Ariège (direction commune) - 09 ;
27. Centre hospitalier d'Arles, Hôpitaux des portes de Camargue à Tarascon et EHPAD Marie Gasquet de St-Rémy-de-Provence et de Maussane-les-Alpilles (direction commune) - 13 ;
28. CHI « Les hôpitaux du Léman » à Thonon-les-Bains et EPISMS du « Bas-Chablais » à Bons-en-Chablais » (direction commune) – 74 ;
29. Centres hospitaliers d'Argentan, de Falaise, EHPAD de Trun, de Carrouges et d'Ecouché (direction commune) - 61 ;
30. Centre hospitalier de Martigues et EHPAD d'Istres (direction commune) - 13 ;
31. Centres hospitaliers « Esquirol » à Limoges, « La Valette » à Saint-Vaury et EHPAD de la Chapelle-Taillefert (direction commune) - 87 ;